

# L'Infirmière Libérale

## D'aujourd'hui à demain

# Table des matières

L'IDEL d'aujourd'hui .....	3
L'IDEL de demain .....	6
Parcours de la personne âgée .....	8
Parcours maladie chronique.....	9
Parcours chirurgie ambulatoire – RAAC.....	10
Parcours cancer .....	11
Parcours maladie psychiatrique .....	12

L'URPS Infirmière PACA participe activement aux Instances de Concertation Régionale ICR, organisées par l'ARS PACA.

Au cours de ces réunions, une question est souvent posée :

« Quelles sont les compétences des infirmières en libéral ? »

Les compétences de l'infirmière à domicile sont les mêmes que nos consœurs du secteur hospitalier, les IDEL sont confrontées à d'autres obligations telles que le traitement des DASRI, la gestion du matériel et la lourdeur administrative avec la mise en conformité des locaux professionnels.

Les infirmières libérales IDEL sont soumises à la même législation, exercent avec les mêmes obligations de recommandations de bonne pratique, les mêmes protocoles. Elles sont personnellement responsables des actions et actes qu'elles effectuent, avec ou sans prescription médicale. Elles doivent assurer la continuité et la permanence des soins. Selon une étude de l'URPS il s'avère que 83 % des IDEL travaillent en équipe de 2 à 4 personnes.

# L'IDEL D'AUJOURD'HUI

---

L'organisation des IDEL est plus complexe, que celle des autres professions de santé en ville, du fait de la continuité des soins.

Au sein d'un cabinet de groupe, la prise en charge des patients s'organise en « tournée » qui s'adapte aux contraintes horaires et géographiques. Au sein de ces tournées il y a forcément des patients dits chroniques nécessitant plusieurs passages par jour à leur domicile avec des horaires contraints, auxquels peuvent se rajouter des patients occasionnels et ponctuels pour des prises en charge de courte durée avec des besoins de soins plus « techniques » : pansement, injection, prise de sang, etc.

Cette organisation de travail leurs impose des spécificités :

- Prise en charge 24h/24 et 7j/7 d'un patient au domicile quelle que soit sa pathologie,
- Prise en charge globale du patient : sa pathologie, ses traitements, ses besoins, son histoire de vie, etc.
- Prise en compte de l'environnement humain et matériel du patient,
- Prise en compte des aidants naturels ou professionnels,
- Pivot essentiel de la coordination des soins à l'entrée et en sortie d'hospitalisation, en collaboration avec les autres professionnels de santé de ville, avec les services de soins, les services sociaux et médico-sociaux. L'IDEL organise la fluidité de l'entourage pour une prise en charge efficiente.

Ses missions

- Analyse de l'état de santé de la personne et de son environnement matériel et familial
- Programmation d'un plan de soins
- Surveillance du patient et de l'environnement
- Prévention : primaire, secondaire et tertiaire
- Education
- Favoriser l'autonomie au maximum
- Coordination
- Formation et information
- Encadrement
- Evaluation

Ses compétences

- Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic infirmier
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Ses compétences spécifiques en libéral :

- Autonomie (décisionnaire, organisationnelle, collaborative)
- Adaptabilité aux situations complexes
- Réactivité et disponibilité
- Assure la permanence des soins, respecte les horaires et prend en compte la vie sociale des patients et leurs familles
- Connaissance et maîtrise de l'environnement (domicile, entourage du patient, professionnel)
- Création du lien : par le respect du libre choix (mise en confiance pour une observance optimum : compliance)
- Travail en interprofessionnel (médecins libéraux, hospitaliers, kinés, pharmaciens, laboratoires...)
- Polyvalence des soins : différentes pathologies tout au long de la vie
- Haut cursus professionnel avec une expérience de 2 ans au minimum dans un service de soins généraux exigée, des formations IADE, IBODE, puéricultrice, DU, Licences, Masters, ...
- Mise à jour obligatoire et régulière de ses acquis professionnels

L'exercice libéral est soumis à des restrictions de prise en charge

Ces restrictions sont dues à un manque d'organisation du système de santé et d'accompagnement de la profession.

Parmi ces problèmes :

- La rédaction des ordonnances qui n'est pas conforme aux actes prévus par la nomenclature et au code de santé publique,
- La délivrance de certains dispositifs médicaux,
- Les retours des dossiers patients pour la liaison ville/hôpital en particulier,
- Certains actes sont prescrits par les médecins, et non pris en charge par l'assurance maladie. Ils pensent que tout ce qui est prescrit par le médecin est pris en charge par l'assurance maladie,
- Les médecins ne connaissent pas les compétences des IDEL.

L'assurance maladie ne prend pas en charge le matériel nécessaire à certains types de soins, et ce sont, dans ce cadre, des prises en charge effectuées par des prestataires ou des HAD, par exemple le VAC.

Les IDEL suppléent le manque de personnel dans ces structures.

Le décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 prévoit que les IDEL doivent effectuer certains actes « à condition qu'un médecin puisse intervenir à tout moment ». Ces actes sont les cathéters péri-nerveux, les transfusions, les poses de dispositifs d'immobilisation, par exemple.

### Ses partenaires

Les IDEL sont, régulièrement en relation avec les médecins traitants, les pharmaciens, les autres professionnels de santé, et aussi tous les intervenants des secteurs sociaux (assistante sociale, CLIC, CCAS, etc.), médico-sociaux (services à la personne, portage des repas, etc.), les transporteurs (ambulances, taxis) et les prestataires de services pour le matériel et les dispositifs médicaux (pompes à perfusion, pousse-seringue, lits médicalisés, etc.)

Les IDEL considèrent l'entourage du patient (conjoint, enfants, famille, voisins) comme également des partenaires, avec lesquels elles font le lien pour une prise en charge globale et efficiente.

### Sa formation

Afin de pouvoir prétendre à s'installer pour exercer en ville, une infirmière doit avoir suivi un cursus de formation initiale de trois ans, et avoir au minimum une expérience professionnelle de deux ans en service de soins généraux.

Les IDEL doivent également effectuer une formation DPC tous les trois ans.

Beaucoup sont titulaires de formations certifiantes concernant la chimiothérapie ou l'ETP, de DU ou DIU, d'autres de master ou d'un DE de spécialité : anesthésie, bloc opératoire ou puéricultrice.

Ce sont des professionnelles qui sont susceptibles de prendre en charge, en fonction de leurs compétences liées à la formation initiale et continue, tous types de patients, de soins, de pathologies tout au long de la vie.

# L'IDEL DE DEMAIN

---

**Elle n'a pas vocation à remplacer les médecins.**

**Elle n'a pas vocation à établir un diagnostic médical ou à mettre en route une thérapeutique.**

L'IDEL est, déjà, au cœur de la coordination des acteurs du domicile, elle en sera le pilote reconnu et valorisé, pour que chacun intervienne de façon logique et cohérente au domicile.

Elle a ses propres compétences, qu'elle met en œuvre auprès du patient.

## La transmission des informations

L'URPS Infirmière PACA met en place deux applications :

- **Trouver une infirmière**

Infirmiere-paca trouve une infirmière dans un secteur géolocalisé sur l'ensemble de la région PACA.

Ce logiciel permet de reconnaître l'ensemble des professionnels libéraux infirmiers sur le territoire de la région. Il permettra de faire une situation précise du nombre d'IDEL, des compétences, des préférences en termes de prise en charge, etc. Il donnera une image précise du maillage territorial.

- **Dossier de soins sécurisé et informatique**

Un dossier de soins informatisé sera mis à disposition des IDEL. Il sera consultable par les autres professionnels du territoire. Il aura des outils à disposition pour les IDEL : échelles d'évaluation, graphiques, etc. et nous pourrons y insérer différents protocoles. Ces protocoles insérés sont des ressources pour des prises en charge adaptées en fonction du parcours du patient.

Ces deux applications devraient être opérationnelles avant fin 2017.

L'IDEL s'inscrit à tous les niveaux dans le parcours du patient.

Elle pourra avec l'aide de protocoles et une extension du champ de la prescription, mettre en œuvre de façon plus constructive des mesures de prévention secondaires ou tertiaire et assurer une plus grande sécurité dans le parcours du patient.

## Ses missions de demain

- Réalisation des évaluations des besoins des patients à domicile, repérage et prévention de la fragilité de la personne âgée,
- Réalisation de visites à domicile et de surveillance,

- Constat de décès,
- Rôle au niveau de la population locale : prévention, alimentation, etc.
- Expertise et formalisation des protocoles d'organisation qui s'appuieraient sur les IDEL,
- Responsabilités pour l'organisation des professionnels (ESP, CPTS, etc.), autour de l'environnement du patient,
- S'approprier les nouvelles technologies et s'équiper des outils nécessaires : messagerie sécurisée, dossier de soins, DMP, télémédecine, etc.
- Développer des nouvelles pratiques professionnelles et des nouvelles compétences,
- Evaluer le parcours du patient, sur le même modèle que celui du patient-traceur,
- Eviter les hospitalisations et ré-hospitalisations,
- Extension de son champ de prescription, pour optimiser la prévention et les soins et assurer le suivi de certains patients chroniques. Nombre de prescriptions sont incluses dans le champ des compétences communes de l'infirmière et du médecin et permettrait donc de libérer du temps médical. D'autre part, le maillage infirmier sur tous les territoires de la région permet de couvrir les zones déficitaires en médecins.

#### Le parcours du patient

L'évaluation du parcours : « *Méthode d'amélioration de la qualité des soins en équipe pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire. Elle permet d'analyser de manière rétrospective la qualité et la sécurité de la prise en charge d'un patient tout au long de son parcours [...] »*

« *La méthode du patient-traceur permet d'analyser de manière rétrospective le parcours d'un patient de l'amont de son hospitalisation jusqu'à l'aval, en évaluant les processus de soins, les organisations et les systèmes qui concourent à sa prise en charge »* Source HAS.

#### Différents parcours patients

Les IDEL s'inscrivent dans ces parcours. Leurs connaissances et leurs compétences des spécificités du domicile doivent être mises en avant, pour rendre plus efficient le parcours, dans le but d'éviter les hospitalisations et les ré-hospitalisations.

Ces ruptures de parcours engendrent des dépenses de santé importantes, et les éviter sera source d'économie.

Les IDEL ont toutes les compétences pour mettre en place, si nécessaire, un Plan Personnalisé en Santé, pour effectuer des évaluations du patient et de son environnement personnel, social et professionnel.